

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 29 juin 2023 à 18h30
à l'Espace Cours

- **ORDRE DU JOUR** -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 11 mai 2023

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ **A l'Établissement de tarifs (alinéa 2) :**

- N°2023/87 D'approuver l'attribution de 50 tickets d'entrée au Musée de l'Image, remis lors du Printemps des agents, pour les agents nouvellement retraités de la Ville.
- N°2023/103 D'approuver l'attribution de 10 tickets d'entrée au Musée de l'Image, au bénéfice des agents, pour la tombola organisée dans le cadre du Printemps des agents.
- N°2023/106 et N°2023/107 D'approuver les tarifications d'objets-souvenirs et de vente de boissons et de produits alimentaires applicables dans le cadre du festival « Rues et Cies » de l'édition 2023.
- N°2023/126 D'approuver la mise en vente de 2 livres écrits par Monsieur Frédérique BERTRAND, professeur à l'ESAL d'Epinal, dans le cadre de l'exposition *Plein la vue !* créée par le Musée de l'Image, comme suit :
- 5 exemplaires de *Moi en pyjamarama*
 - 5 exemplaires de *Lunaparc en pyjamarama*.

➤ **A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- N°2023/69 D'approuver le marché pour une prestation d'étude avec le Cabinet Lestoux et Associés, dans le but d'accompagner les commerçants du centre-ville face aux enjeux des nouveaux modes de consommation.
- N°2023/80 D'approuver un contrat d'accueil en résidence d'artiste à la Maison Romaine auprès de Madame Aurélie PERTUSOT, comprenant :
- 10 jours de séjour de recherche et d'essai
 - 10 jours de montage de l'œuvre qui sera créée in situ.
- N°2023/81 D'approuver un contrat de prestation de service, dans le cadre de la Fête des Images, pour la création et la réalisation d'un parcours signalétique artistique et l'encadrement de la conception-crétion d'un spectacle de vidéo-mapping auprès de Madame Marie-Jeanne GAUTHE.
- N°2023/82 D'approuver un marché pour une prestation de service de conception et de réalisation artistique d'un spectacle de vidéo-mapping diffusé place Edmond Henry à Epinal, dans le cadre de la Fête des Images, auprès de Monsieur Amadeo CERVONE.

- N°2023/84 D'approuver un marché pour la réalisation d'une installation artistique son et lumière, intitulée *Voyage Végétal*, projetée sur le Marché Couvert dans le cadre de la Fête des Images auprès de Madame Julia DANTONNET.
- N°2023/85 D'approuver une prestation de service de gardiennage des installations et équipements de la Fête des Images et des Imaginales avec la société LABEL SECURITE.
- N°2023/99 D'approuver la réalisation d'un raccordement électrique au parc de la Maison Romaine, à l'emplacement de la guinguette, avec la société ENEDIS.
- N°2023/101 D'approuver un marché pour une prestation obligatoire de contrôle de la qualité du remplacement de la centrale incendie du Marché Couvert, avec la société BSSI CONSEILS.
- N°2023/102 et N°2023/169 D'approuver un marché et un avenant pour l'entretien des espaces verts de certains secteurs de la ville avec la société REVAL PREST.
- N°2023/104 D'approuver l'achat de deux modules informatiques permettant la gestion des stocks de matériels et la gestion de la réservation des salles de la Ville avec la société AS-TECH SOLUTION, ainsi que la prestation de service de maintenance et d'assistance de ces deux modules.
- N°2023/105 D'approuver deux contrats non reconductibles pour le logiciel de finances de la Ville auprès de la société SAS CIRIL GROUP, pour :
 - La maintenance
 - L'hébergement.
- N°2023/110 D'approuver un marché pour l'impression de lettrages adhésifs pour l'exposition du Musée de l'Image *Plein la vue !*, auprès de la société Point Carré.
- N°2023/112 D'approuver le marché pour une prestation de consolidation d'un mur situé quai Michelet avec la société PIANTANIDA.
- N°2023/117 D'approuver un marché pour une prestation de mise en étanchéité de la toiture terrasse des locaux accueillant le Centre Culturel, situés 4 rue Claude Gellée avec la société L-VANNSON.
- N°2023/118 D'approuver un marché pour bénéficier d'un accompagnement dans le bon dimensionnement d'un modèle économique, juridique et logistique pour la gestion de la restauration collective avec le groupement d'entreprises EQUALYTIS / KEPOS.
- N°2023/119 D'approuver le marché pour des travaux de reprise des zones corrodées et de mise en peinture de la passerelle Pinau avec la société SAS ROTH.
- N°2023/120 D'approuver le marché pour des travaux de réfection du revêtement d'étanchéité au niveau du sol de la passerelle Pinau avec l'entreprise EMTS.
- N°2023/121 D'approuver un marché pour des prestations techniques de projection et de sonorisation des spectacles son et lumière de vidéo-mapping diffusés lors de la Fête des Images édition 2023 avec le groupement SARL TSE / SAS VLS d'un

montant total de 138 000€ TTC, composé d'une tranche ferme et de trois tranches optionnelles.

- N°2023/122 D'approuver un marché avec le quotidien Libération pour la promotion de l'édition 2023 du Festival Les Imaginales, comme suit :
- Une parution en première page
 - Une campagne digitale sur l'application mobile Libération.
- N°2023/124 D'approuver l'achat d'appareils LED pour le remplacement de l'éclairage de la salle de tir à l'arc, des vestiaires et des sanitaires de la Halle des Sports auprès de la société SONEPAR.
- N°2023/125 D'approuver l'achat de panneaux matérialisant des interdictions temporaires de stationnement, auprès de la société MENZER SIGNALISATION.
- N°2023/127 D'approuver un marché pour le remplacement de deux portes extérieures de l'école du 149^{ème} RI, dans le cadre des travaux de rénovation annuels, avec la société MENUISERIE HOUILLON.
- N°2023/131 D'approuver un marché pour une prestation de réhabilitation en peinture de deux classes de l'école Maurice Ravel, dans le cadre des travaux de rénovation annuels, avec la société OVA, AMENAGEMENT ET FINITION.
- N°2023/135 D'approuver le marché pour la réalisation de diagnostics électriques dans des écoles spinaliennes, le centre aéré l'Ardoise Verte et la Salle Familiale auprès de la société UGAP, dans la continuité de la démarche engagée en 2022.
- N°2023/164 D'approuver un marché pour une prestation d'assistance pour le recrutement d'un cadre administratif auprès du cabinet LIGHT CONSULTANTS, incluant une tranche optionnelle par demi-journée d'assistance complémentaire.

➤ **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**

- N°2023/63 D'approuver une convention pour le prêt de sept œuvres issues des collections du Musée de l'Image au profit du Musée Champollion de Figeac pour l'exposition *A la lettre* se déroulant du 24 juin au 1^{er} octobre 2023.
- N°2023/92 D'approuver une convention de louage réciproque, à titre gratuit, entre la Ville d'Epinal et l'association Xaronval Village 1900, pour du mobilier concernant les manifestations culturelles de l'année 2023.
- N°2023/93 D'approuver le contrat d'occupation d'un appartement de type F4 situé 1 place d'Avrinsart à Epinal.
- N°2023/115 D'approuver la convention pour la mise à disposition d'un local situé 1 place d'Avrinsart à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association régionale des Harkis (preneur).

➤ **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**

N°2023/114 D'approuver la modification de la régie de recettes pour les diverses manifestations spinaliennes, en vue de permettre la vente d'objets divers, de billetterie de spectacles et la refacturation des transports des accompagnateurs, ainsi que l'augmentation du fonds de caisse pour les festivals des Imaginales et de la Fête des Images.

➤ **A l'acceptation de dons et de legs (alinéa 9) :**

N°2023/96 D'approuver le don d'un Spalien de diapositives numérisées montrant la démolition de l'habitat insalubre du faubourg d'Ambrail entre 1974 et 1975, et venant enrichir les fonds des archives municipales.

➤ **A la vente de biens jusqu'à 4 600€ (alinéa 10) :**

N°2023/37 D'approuver la vente d'un véhicule utilitaire à un particulier.

N°2023/42 D'approuver la vente d'une remorque agricole à un particulier.

N°2023/94 D'approuver la vente d'une table réfrigérée à un particulier.

➤ **A la réalisation de lignes de trésorerie (alinéa 20) :**

N°2023/163 D'approuver la souscription d'une convention d'avance de trésorerie avec Arkea Banque Entreprises et Institutionnels.

➤ **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**

N°2023/79 D'approuver la demande de subvention pour le financement de la renaturation urbaine, auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert, dans le but d'aménager un parc pour la maison de retraite Sans Souci et de végétaliser la rue Charles Pensée et la rue des Fusillés de la Résistance.

N°2023/89 D'approuver la demande de subvention pour le financement de la renaturation du parvis Bragard auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert.

N°2023/90 D'approuver la demande de subvention pour le financement du projet de requalification de l'îlot dit « Saint-Michel » auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert.

N°2023/91 D'approuver la demande de subvention pour le financement de l'aménagement et de la valorisation du parc de l'Île Bragard, dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain du Champ du Pin, auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert.

N°2023/98 et 2023/111 D'approuver la demande de subvention pour le financement des travaux du mail David et Maigret, dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain du Champ du Pin, auprès :
- De la Région Grand Est ;
- Du Conseil Départemental.

- N°2023/113 D'approuver la demande de subvention pour le financement des travaux de voirie de la rue Charles Pensée, auprès du Conseil Départemental, dans le but de créer un aménagement végétalisé et partagé.
- N°2023/116 D'approuver la demande de subvention pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mission de programmation relative au dimensionnement du modèle économique, juridique et logistique de la gestion de la restauration collective de la Ville, auprès de la Banque des Territoires.

PÔLE RESSOURCES

1 - DIRECTION DES FINANCES

1.1 - Désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal est amené à désigner son président de séance pour le vote des délibérations relatives à l'approbation du compte administratif du budget principal 2022.

1.2 - Compte administratif 2022

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur l'approbation du compte administratif du budget principal 2022.

1.3 - Affectation de l'excédent ordinaire 2022 budget principal

Suite à la présentation du compte administratif 2022 et, conformément aux dispositions des instructions M14, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'affectation de l'excédent ordinaire des résultats du compte administratif 2022.

2 - PÔLE TECHNIQUE

2.1 – Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le document de définition des orientations stratégiques en matière d'aménagement de l'éclairage public.

2.2 – Avenant n°3 au marché d'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°3 au marché actuel de gestion de l'éclairage public de l'entreprise INEO afin de réorienter les priorités d'investissement.

2.3 – Avenant n°13 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est amené à approuver un ajustement des cibles de consommations énergétiques, et l'actualisation du périmètre du marché.

2.4 – Motion concernant la liaison ferroviaire vers le Sud de la France

Le Conseil Municipal est amené à approuver une motion visant à demander à l'Etat et à la SNCF d'assurer une desserte ferroviaire directe vers le Sud de la France depuis la Lorraine.

3 - POLE VILLE EDUCATIVE ET SPORTIVE

3.1 – Avenant n°1 au marché de restauration collective

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°1 au marché de restauration collective dans le but de fixer l'indice de révision et de déterminer la périodicité de revalorisation des prix unitaires des repas.

3.2 – Avenant n°10 à la convention Pass communautaire, conclue avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°10 relatif au financement par la Communauté d'Agglomération d'Epinal du dispositif Pass Communautaire.

3.3 – Convention entre la Ville et l'Association de Gestion des Centres Sociaux Spinaliens (AGC2S) relative à l'accueil par la Ville de jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs encadrés par les centres sociaux

Le Conseil Municipal est amené à approuver un partenariat avec l'association de Gestion des Centres Sociaux Spinaliens (AGC2S) pour organiser les conditions d'accueil des jeunes réalisant des missions dans le cadre des chantiers éducatifs encadrés par les centres sociaux.

3.4 - Partenariat avec l'association Jeunesse et Cultures pour l'action Ateliers Manuels Pédagogiques 2023

Le Conseil Municipal est amené à approuver le partenariat entre la Ville et l'association Jeunesse et Cultures concernant le pilotage du dispositif des Ateliers Manuels Pédagogiques 2023.

3.5 – Demande de subvention pour le fonctionnement du dispositif « la Boussole »

Le Conseil Municipal est amené à approuver toute demande de subvention et notamment auprès du Fonds Social Européen pour financer les actions entreprises par la Ville pour l'accompagnement et l'insertion au travers du dispositif « la Boussole ».

3.6 – Itinéraires VTT avec le PETR du Pays d'Epinal, cœur des Vosges

Le Conseil Municipal est amené à approuver les itinéraires pour les Vélos Tout Terrain (VTT) sur la ville avec le PETR du Pays d'Epinal, cœur des Vosges ainsi que leur aménagement.

3.7 – Organisation du Temps Scolaire – Aménagement du Temps de l'Enfant horaires applicables à la rentrée 2023

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte des horaires applicables concernant l'Organisation du Temps Scolaire ainsi que l'Aménagement du Temps de l'Enfant à compter de la rentrée de septembre 2023.

4 - PÔLE VILLE DE CULTURE

4.1 – Convention de partenariat entre le Musée de l'Image et l'association Gîtes de France - agence d'Epinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention de partenariat entre le Musée de l'Image et l'agence Gîtes de France d'Epinal en prévoyant une tarification préférentielle du Musée de l'Image pour la clientèle de Gîtes de France en échange d'une promotion active par Gîtes de France du Musée de l'Image.

5 - POLE VILLE VERTE, ATTRACTIVE ET DE PROXIMITE

5.1 – Acquisition de parcelles maraîchères situées rue Vincent Claudon

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'acquisition des parcelles maraîchères cadastrées CN 184, CN 187, CN 189, CN 441, CN 442, CN 443 et CN 444 situées rue Vincent Claudon à Epinal auprès de l'indivision CORNU.

5.2 – Attribution du lot n°5 concernant la deuxième tranche des travaux NPRU Champ du Pin relatif aux aménagements paysagers et mobiliers

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'attribution du lot n°5.1 (aménagements paysagers) au groupement HURSTEL / VB SERVICE-ID VERDE et du lot 5.2 (mobiliers) au groupement HURSTEL / VB SERVICE-ID VERDE.

5.3 – Cession de la parcelle communale cadastrée BT 12 sise rue de la Voivre

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession au profit de la Communauté d'Agglomération d'Epinal d'une parcelle communale cadastrée BT 12, située rue la Voivre à Epinal, d'une superficie d'environ 7 682 m².

5.4 – Echange des parcelles communales cadastrées AL 685 et AL 686 avec les parcelles cadastrées AL 683 et AL 684 situées rue d'Alsace

Le Conseil Municipal est amené à approuver un échange foncier entre les parcelles cadastrées AL 685 et AL 686, appartenant à la Ville, et les parcelles cadastrées AL 683 et AL 684, appartenant à la société LIDL, toutes quatre situées rue d'Alsace à Epinal.

5.5 – Constitution d'une servitude de réseaux au profit d'ENEDIS sur la parcelle AC 50 située au parc de la Maison Romaine

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention entre la Ville et la société ENEDIS pour la constitution d'une servitude de réseaux, au profit d'ENEDIS, sur la parcelle AC 50 située au parc de la Maison Romaine pour l'alimentation de la Guinguette

5.6 – Constitution d'une servitude de réseaux au profit d'ENEDIS sur la parcelle AM 773 située sur le site dit Bragard

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention entre la Ville et la société ENEDIS pour la constitution d'une servitude de réseaux, au profit d'ENEDIS, sur la parcelle AM 773 située sur le site dit Bragard pour l'alimentation de l'hydrolienne.

5.7 – Constitution de servitudes de réseaux au profit d'ENEDIS pour le raccordement d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE)

Le Conseil Municipal est amené à approuver trois conventions entre la Ville et la société ENEDIS pour la constitution de servitudes de réseaux, au profit d'ENEDIS, sur les parcelles AN 786 située rue du 11^{ème} Génie, CI 162 rue de la 7^{ème} Armée et AX 288 située rue du Général Haxo pour l'alimentation d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE).

5.8 – Modification du prix de location d'un bail de chasse sur le secteur Saint-Laurent

Le Conseil Municipal est amené à approuver la modification du prix de location d'un bail de chasse concernant le lot n°4 sur le secteur Saint-Laurent, d'une superficie de 241ha.

5.9 – Portage du plan opérationnel du schéma d'accueil du public en forêt de la 1ère couronne spinalienne

Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention validant la réalisation de la deuxième partie du schéma d'accueil du public en forêt ainsi que les conditions financières de son financement par toutes les parties prenantes.

5.10 – Motion concernant la fiscalité pour les ventes de bois provenant d'affouages

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'adoption d'une motion demandant la réduction du taux de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les ventes de bois provenant d'affouages.

PÔLE RESSOURCES

6 - DIRECTION DES FINANCES

6.1 - Tarifs municipaux

Le Conseil Municipal est amené à approuver le livret des tarifs municipaux 2023-2024.

6.2 – Demandes de subventions

6.2.1 – Mise à niveau de l'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement de la mise à niveau de l'éclairage public auprès de l'Etat au titre :

- Du Fonds Vert 2023
- De la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

6.2.2 – Plan communal des mobilités phase 2

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement des aménagements prévus dans la phase 2 du Plan communal des mobilités auprès de l'Etat.

6.2.3 – Déploiement de la vidéoprotection

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement de la troisième phase de déploiement de la vidéoprotection auprès de l'Etat.

6.2.4 – Travaux de réhabilitation pour la rue Christophe Denis

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement des aménagements de la rue Christophe Denis réalisés dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain auprès de l'Etat.

6.2.5– Recyclage foncier de l’îlot Saint Michel

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement du projet de requalification de l’îlot Saint-Michel auprès de l’Etat au titre du Fonds Vert.

6.2.6 – Renaturation du centre-ville

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement de la renaturation du centre-ville auprès de l’Etat au titre du Fonds Vert.

6.2.7 – Recyclage foncier du parvis Bragard

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement du recyclage foncier de la friche Bragard auprès de l’Etat au titre du Fonds Vert.

6.3 – Versement d’une subvention d’accompagnement

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d’une subvention d’accompagnement, auprès du CIQ Rive Gauche pour la location du Centre des Congrès dans le cadre de l’organisation du salon des « Petites Mains » le dimanche 14 mai 2023.

6.4 – Versement d’une subvention à l’association Liouba Lorr’Ukraine en faveur de la population ukrainienne réfugiée

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d’une subvention, auprès de l’association Liouba Lorr’Ukraine venant en aide aux Ukrainiens impactés par la guerre en Ukraine.

7 - DIRECTION DES SYSTEMES D’INFORMATION

7.1 – Répartition du capital social de la société SPL X-DEMAT

Le Conseil Municipal est amené à approuver la nouvelle répartition du capital social de la SPL Xdemat et à donner pouvoir au représentant de la collectivité à l’Assemblée générale de la SPL Xdemat pour voter cette nouvelle répartition du capital social lors la prochaine Assemblée générale.

8 - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 – Convention relative à l’organisation de séances d’activité physique communes entre les sapeurs-pompiers du Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS) des Vosges et les agents de la Police Municipale de la Ville

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention entre le SDIS des Vosges et la Ville d’Epinal afin d’organiser des séances physiques communes entre les sapeurs-pompiers et les agents de la Police Municipale dans le but de favoriser une collaboration entre les deux services.

8.2 - Mandat spécial

Le Conseil Municipal est amené à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d’un mandat spécial et d’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.